

La CEA joue un rôle de premier plan dans la lutte de l'Afrique contre le changement climatique

[uneca.org/fr/stories/la-cea-joue-un-rôle-de-premier-plan-dans-la-lutte-de-l'afrique-contre-le-changement](https://www.uneca.org/fr/stories/la-cea-joue-un-rôle-de-premier-plan-dans-la-lutte-de-l'afrique-contre-le-changement)

19 avril, 2021



Addis-Abeba, Éthiopie, le 19 avril 2021 (CEA) La Commission économique pour l'Afrique (CEA) travaille avec des agences sœurs des Nations Unies et des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour aligner les objectifs climatiques mondiaux sur le programme d'action du continent.

Le principal groupe de réflexion sur le climat en Afrique, le Centre africain pour la politique en matière de climat (ACPC), de la CEA, basé à Addis-Abeba, est à l'avant-garde pour renforcer les efforts nationaux, régionaux et continentaux de préparation et d'intervention en matière d'adaptation au climat.

Dans le « Rapport sur l'état du climat mondial » qui est lancé conjointement aujourd'hui, par le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, et le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Petteri Taalas, la CEA est ravie d'avoir apporté de nombreuses contributions concernant le continent africain, à travers son Centre africain pour la politique en matière de climat.

Le « Rapport sur l'état du climat mondial » est publié avant le très attendu « Sommet des dirigeants sur le climat » organisé par le Président américain Joe Biden pour coïncider avec les commémorations de la Journée de la Terre, le 22 avril.

L'ACPC a été à l'avant-garde de l'intégration du changement climatique et du développement en Afrique et il y a deux ans, il a glané sur sa banque de connaissances et a offert ses soumissions venant des experts sur le continent, menant à la production faisant autorité du « Rapport sur l'état du climat en Afrique 2019 », Une publication multi-agences dirigée par l'OMM.

Le « Rapport sur l'état du climat mondial 2020 » met l'accent sur la nécessité cruciale pour les dirigeants mondiaux d'accroître leurs ambitions en matière d'action climatique afin de réduire les émissions.

« Ce rapport fait partie des efforts visant à combler ce fossé », déclare la Secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe. « La contribution de la Commission économique pour l'Afrique à la production de ce rapport, par le biais du Centre africain pour la politique en matière de climat, vise à mettre en évidence le lien entre le changement climatique et le développement, et à souligner que mieux construire l'avenir face à la pandémie de COVID-19 nécessite une approche de développement verte, durable et résiliente au climat, éclairée par la meilleure science disponible ».

Le « Rapport sur l'état du climat mondial 2020 » souligne la nécessité d'une approche de développement orientée vers le vert. L'adoption et l'utilisation limitées des Services d'informations climatiques dans la planification et la pratique du développement en Afrique sont dues en partie à la rareté de données climatologiques fiables, adéquates et actualisées.

Soutenir les réponses de l'Afrique

Selon l'ACPC, le changement climatique affecte directement la capacité de l'Afrique à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) et le cadre de développement continental tel que décrit dans l'Agenda 2063, répercuté dans les plans nationaux.

En 2019, l'ACPC a déployé sa stratégie quadriennale intitulée, « Mettre en œuvre des politiques de développement résilientes au climat en Afrique 2019-2023 » comme une solution aux besoins de capacités d'adaptation et d'atténuation de l'Afrique. Jusqu'à présent, cette feuille de route stratégique a guidé les interventions de l'ACPC dans le renforcement de la stratégie africaine sur le changement climatique 2020-2030 qui est défendue par la Commission de l'Union africaine (CUA).

« L'ACPC a conceptualisé et lancé une étude pour mettre à jour la stratégie de l'UA sur le changement climatique. L'objectif était de mettre à jour le projet de stratégie, en tenant compte des développements depuis la production du projet initial, y compris de l'Accord de Paris, de l'Agenda 2063 et de la pandémie de COVID-19 », explique James Murombedzi, Chef de l'ACPC.

La stratégie climatique de l'UA est supposée mettre l'accent sur le développement de stratégies nationales de développement du changement climatique et de faibles émissions à travers le continent en se concentrant sur des questions telles que les investissements pour renforcer la résilience, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources et les solutions fondées sur la nature.

« La Stratégie africaine sur le changement climatique 2020-2030 est conçue comme un cadre visant à guider les actions les États membres vers un développement à faibles émissions de carbone. Le continent doit adopter des voies vertes pour la croissance économique. Cela est nécessaire car le changement climatique perturbe les économies nationales, les écosystèmes et les moyens de subsistance », déclare M^{me} Songwe.

L'Afrique opte pour des objectifs très ambitieux

L'ACPC encourage également les États membres à relever leurs ambitions vers des objectifs mondiaux d'émissions nettes nulles en les aidant à réviser leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) conformément à l'Accord de Paris et avant le bilan mondial prévu pour 2023.

« L'objectif du cadre du Centre est de s'assurer que les CDN sont intégrées dans une politique et une pratique de développement plus larges », déclare M. Murombedzi. « De cette manière, le cadre s'appuiera sur les activités en cours des États membres et d'autres partenaires en mettant l'accent sur le contexte de développement de l'action climatique ».

Le Libéria, le Zimbabwe et le Malawi font partie des pays bénéficiant du soutien du Centre pour l'intégration du changement climatique.

Renforcer la résilience des économies, des sociétés et des écosystèmes africains face au changement climatique est désormais un pilier central du Centre africain pour la politique en matière de climat, car il contribue à la mise en œuvre du plan d'action climatique du continent. En août 2020, la CEA et le Gouvernement éthiopien ont conjointement dévoilé un projet visant à améliorer les solutions fondées sur la nature pour les infrastructures des ressources en eau et la résilience des communautés. Le projet augmente actuellement la résilience des infrastructures hydroélectriques, des écosystèmes et des moyens de subsistance dans le cadre du Projet « Héritage vert », une initiative écologique du Gouvernement éthiopien.

Publié par :

Section de la communication

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba

Éthiopie

Tél : +251 11 551 5826

Email : eca-info@un.org